

GUIDE [2021 – 2022]
ÉTUDIANT

Master
Arts, Lettres et Civilisations



Parcours Sciences de l'Antiquité
Présentation abrégée

www.lettreslangages.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

SOMMAIRE

I - PRÉSENTATION DE LA FORMATION EN SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ ET DU DÉPARTEMENT DE LETTRES ANCIENNES

Adresse du Département - sites à consulter	p. 4
Présentation d'ensemble du Master	p. 5
Présentation du Département de Lettres Anciennes	p. 8
Champs de recherche des enseignants-chercheurs.....	p. 9
L'offre de formation du Département de Lettres Anciennes	p. 10

II – PARTIE SPÉCIFIQUE MASTER SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

Étudier en Master – Mémoire de recherche et cadre de travail	p. 12
Étudier en Master –Vie scientifique, certifications, stages	p. 13
Tableau général des enseignements du parcours Sciences de l'Antiquité	p. 15
Programmes des unités d'enseignement de M1 : Semestre 1.....	p. 22
Programmes des unités d'enseignement de M1 : Semestre 2.....	p. 27
Programmes des unités d'enseignement de M2 : Semestre 3.....	p. 30
Programmes des unités d'enseignement de M2 : Semestre 4.....	p. 36

III – RÈGLEMENTS ET MODALITÉS DES EXAMENS

Modalités de contrôle des connaissances	p. 40
Règles communes de contrôle des connaissances	p. 50
Règlement des examens	p. 54
UE facultative « Validation de l'Engagement Etudiant »	p. 55

IV – RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Calendrier de l'année universitaire	p. 57
-------------------------------------------	-------



Présentation de la formation et du
Département de Lettres Anciennes



Adresse

U.F.R. Lettres et Langages
Département de Lettres Anciennes
Chemin de la Censive du Tertre
B.P. 81227
44312 - NANTES, Cedex 3

Secrétariat

Bureau 109.6
02 53 52 22 76

secretariat.lettres-classiques@univ-nantes.fr

Les étudiants doivent régulièrement consulter leur adresse universitaire.

Toutes les informations importantes de l'Université sont consultables sur le site : <http://www.univ-nantes.fr>

Les informations du Département de Lettres Anciennes sont consultables sur le site du Département :

http://www.lettreslangages.univ-nantes.fr/90604/0/fiche___defaultstructureksup/

Master Sciences de l'Antiquité

- PRÉSENTATION D'ENSEMBLE -

Contenus de la formation

Centré sur la littérature et les sciences de l'Antiquité, le Master ARTS, LETTRES et LANGUES, mention ARTS, LETTRES & CIVILISATIONS, spécialité SCIENCES de L'ANTIQUITÉ vise à renforcer les connaissances disciplinaires et scientifiques des étudiants et à les former aux méthodes de la recherche, mais aussi à donner accès à des débouchés plus larges par l'acquisition de compétences facilitant l'insertion professionnelle.

Le Master SCIENCES de L'ANTIQUITÉ est organisé autour de **cinq axes de formation** :

1) Une formation disciplinaire et méthodologique

Les étudiants parviennent à une parfaite maîtrise des langues anciennes, sources de notre savoir sur le monde antique, approfondissent leur connaissance de l'Antiquité classique, dans ses liens avec le monde contemporain, et se familiarisent avec les méthodes et les outils de la recherche scientifique.

2) L'adossement à des laboratoires de recherche

Les séminaires proposés sont liés aux thèmes de recherche des enseignants-chercheurs, membres de L'AMo (L'Antique et le Moderne : EA 1164), du CReAAH (Centre de Recherche et d'études en Archéologie, Archéosciences et Histoire : UMR 6566) ou du Centre François Viète (Épistémologie, Histoire des Sciences et des Techniques : EA 1161). Ils reflètent le caractère pluridisciplinaire des sciences de l'Antiquité.

Cet adossement permet également une approche transdisciplinaire, le Master donnant également accès à des séminaires de littérature française et de littérature comparée.

3) Une formation par la recherche

Les étudiants participent à la vie scientifique du laboratoire en assistant aux journées d'étude, conférences et colloques organisés par les enseignants-chercheurs.

Devenant acteur de sa formation, l'étudiant(e) apporte sa propre contribution à la recherche à travers la participation à un projet collectif de traduction, la rédaction d'un mémoire de recherche et la présentation de l'état d'avancée de son travail de recherche lors d'une journée d'études annuelle.

4) L'ouverture à la dimension internationale

Un secrétariat en charge des relations internationales accompagne les étudiant(e)s de l'U.F.R. Lettres & Langages dans leurs projets de mobilité. Le Département de Lettres anciennes est en partenariat avec les universités suivantes :

- Université de Torino (Italie),
- Université du Péloponnèse, Kalamata (Grèce),
- Université Laval, Québec (Canada).

Les étudiant(e)s souhaitant effectuer un séjour (semestre universitaire ou année complète) dans l'un de ces établissements sont invité(e)s à prendre contact avec la Direction du Département.

5) L'acquisition de compétences et l'insertion professionnelle

Les étudiants acquièrent des compétences transposables dans d'autres domaines et propres à faciliter leur insertion professionnelle : communication et argumentation, mise en forme et valorisation d'un travail personnel, recherche documentaire, synthèse et analyse critique de documents, méthodologie du travail personnel et du travail en équipe.

Les étudiants peuvent effectuer un ou plusieurs stages tout au long de la formation pour faciliter leur insertion professionnelle à l'issue du Master. Cette option est vivement conseillée.

Conditions d'accès

Il est nécessaire de connaître le latin et le grec ancien pour suivre les enseignements du Master. La formation est sélective et accessible sur candidature au niveau M1 ; peuvent candidater les étudiants titulaires d'une licence de Lettres Classiques ou les étudiants titulaire d'une autre licence pouvant attester de leur connaissance des langues anciennes. Les dossiers de candidature sont étudiés par une commission pédagogique.

Accueil et conditions d'études

Le Département de Lettres Anciennes offre un cadre propice aux études, notamment grâce à une importante bibliothèque de Département qui complète ce qui est disponible à la Bibliothèque Universitaire.

La pluridisciplinarité des sciences de l'Antiquité, reflétée par la diversité des thèmes d'études des enseignants-chercheurs du Département, ouvre un large choix de sujets possibles pour le mémoire.

Perspectives professionnelles

Le Département de Lettres Anciennes se préoccupe de l'insertion professionnelle de ses étudiants. Différents débouchés sont envisageables pour les étudiants titulaires du Master :

l'enseignement secondaire (l'Université de Nantes propose une préparation à l'agrégation de Lettres Classiques à l'issue du M2) ;

l'enseignement supérieur (dans le cas d'une poursuite des études dans le cadre d'un Doctorat) ;

les métiers de la communication et des relations publiques (en lien notamment avec la conception et la diffusion de supports de communication) ;

les métiers de l'édition (en particulier pour la conception ou la coordination de projets éditoriaux) ;

les métiers de la documentation, des archives et des bibliothèques (le titulaire devra en ce cas présenter le concours de l'ENSSIB ou d'autres concours administratifs) ;

les métiers de la formation professionnelle (techniques de l'argumentation, expression écrite et orale, ...) ;

les métiers du tourisme, de l'animation culturelle et de la gestion du patrimoine ;

les concours de la fonction publique.

La Cellule Locale d'Insertion Professionnelle conseille les étudiants dans leurs démarches (définition d'un projet professionnel, prise de contact avec des entreprises, recherche de stages).

Contactez la Cellule : clip.humanites@univ-nantes.fr

Effectuer un (ou plusieurs) stage(s) lors du Master aidera l'étudiant à prendre contact avec le monde professionnel, à mieux cerner ses attentes et ses compétences et facilitera son insertion à l'issue de la formation.

Présentation du Département de Lettres Anciennes

Le Département de Lettres Anciennes, créé en 1967, fait partie de l'UFR Lettres et Langages dont font également partie les départements de Lettres Modernes, de Philosophie, de Sciences du Langage, de Sciences de l'Éducation et d'Information & Communication.

ORGANISATION DU DÉPARTEMENT

Géraldine Hertz – Co-Directrice

Bureau 235 – 02 53 52 23 21

geraldine.hertz@univ-nantes.fr

Sophie Van Laer – Co-Directrice

Bureau 237

sophie.van-laer-becue@univ-nantes.fr

Secrétariat

Bureau 109.5 – 02 53 52 22 76

Secrétariat.lettres-classiques@univ-nantes.fr

Bibliothèque

Salle 111 (avec celle de philosophie) – 02 53 52 22 73

Responsable : Benoît Chetaille – 02 53 52 23 04

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DU DÉPARTEMENT DE LETTRES ANCIENNES

Eugenio AMATO

Déborah BOIJOUX (ATER)

Géraldine HERTZ

Responsable Master MEEF (en coordination avec l'INSPE)

Frédéric LE BLAY

Responsable Master Sciences de l'Antiquité

Pierre MARÉCHAUX

Bernard MINEO

Enimie ROUQUETTE (ATER)

Lucie THÉVENET

Responsable Master 2 Préparation Supérieure à l'Enseignement (Agrégation de Lettres classiques)

Odile TRESCH

Sophie VAN LAER

Responsable Licence Lettres classiques

Champs de recherche des enseignants-chercheurs titulaires du Département de Lettres Anciennes

Eugenio AMATO (Professeur de langue et de littérature grecques) :

Littérature grecque d'époque impériale, tardive et byzantine. Rhétorique ancienne. Seconde Sophistique. Sophistique d'époque tardive (Troisième Sophistique). Édition de textes. Paléographie et codicologie grecques. Favorinos d'Arles. Dion de Pruse. Denys d'Alexandrie. Sévère d'Alexandrie le Sophiste. Procope et Chorikios de Gaza. Photios.

Géraldine HERTZ (Maître de Conférences de langue et littérature grecques) :

Littérature grecque. Théologie grecque. Représentation des dieux et conceptions du divin dans la littérature et la philosophie grecque. Religion. Rhétorique. Théorie du langage. Judaïsme (en particulier Philon d'Alexandrie et Flavius Josèphe). Gnose (en part. Basilide et les Basilidiens). Platoniciens d'époque impériale (en part. Plutarque, Celse, Numénius, Apulée). Représentations de l'au-delà. Question de l'impiété et de l'athéisme dans le monde grec antique. Lucien de Samosate. Romans grecs.

Frédéric LE BLAY (Maître de Conférences HDR de langue et littérature latines) :

Histoire et philosophie des sciences (médecine, cosmologies, météorologie), domaines grec et latin. Philosophie ancienne, domaines grec et latin. Relations entre l'Homme et son environnement, anthropologie environnementale. Antiquité classique et pop-culture contemporaine.

Pierre MARÉCHAUX (Professeur de langue et de littérature latines) :

Littératures anciennes. Rhétorique. Mythographie. Logique et herméneutique. Musicologie.

Bernard MINEO (Professeur de langue et de littérature latines) :

Historiographie latine : travail sur l'élaboration des récits historiques, leur orientation idéologique. Recherches sur la naissance de la littérature latine au III^e siècle av. J.C. Paléographie latine. Édition de textes antiques.

Lucie THÉVENET (Maître de Conférences HDR de langue et littérature grecques) :

Tragédie grecque : formation et identité du personnage tragique. Conditions de représentation et contraintes d'écriture. Théâtre antique : comédie et tragédie grecques et latines. Emprunts et réécritures. Transmission et réception. Mythologie : mythe et théâtre. Évolution des personnages dans l'art et la littérature.

Odile TRESCH (Maître de Conférences de langue et littérature grecques) :

Anthropologie des mondes anciens : féminin, rites, symboles.

Sophie VAN LAER (Maître de Conférences de langue et littérature latines) :

Linguistique latine. La préverbation. Le sens des mots construits (articulation entre forme et signifié lexical). L'expression linguistique de l'espace. La quantification (domaine nominal et domaine verbal). La comparaison et l'apposition (dans l'optique de la construction et de la cohésion d'un énoncé).

L'offre de formation du Département de Lettres Anciennes

LICENCE de Lettres, Parcours Lettres Classiques
3 spécialisations offertes :
Langues et Cultures antiques, Histoire et Historiographie antiques,
Découverte des Métiers du Livre
(durée 3 ans)



MASTER 1 MEEF Lettres classiques

MASTER 1 Arts, Lettres & Civilisations
Parcours Sciences de l'Antiquité

MASTER 2 MEEF Lettres classiques

MASTER 2 Arts Lettres & Civilisations
Parcours Sciences de l'Antiquité

Les étudiants inscrits dans l'un de ces deux Masters peuvent présenter le CAPES ou le CAFEP de Lettres classiques (caractère obligatoire pour le Master MEEF).



MASTER 2 Préparation Supérieure à l'Enseignement Lettres classiques

Cette mention de Master offre une préparation à l'Agrégation externe de Lettres classiques.

et / ou

DOCTORAT
(durée 3 ans)

- AUTRES CURSUS -

Regroupant des spécialistes des langues et cultures de l'Antiquité, le Département de Lettres Anciennes assure la formation en latin ou en grec ancien des étudiant.e.s :

- du portail L1 « Humanités » ;
- de Lettres Modernes ;
- de Sciences du Langage ;
- de Philosophie ;
- d'Histoire ;
- d'Histoire de l'Art et Archéologie ;
- de Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales.

Ses enseignements de découverte et ses séminaires de recherche sont ouverts aux étudiants d'autres cursus, désireux d'approfondir leur connaissance de la civilisation, de la culture et de l'art des mondes antiques.



Partie spécifique
Master
Sciences de l'Antiquité

Étudier en Master

- MÉMOIRE DE RECHERCHE ET CADRE DE TRAVAIL-

Mémoire de recherche

Le mémoire de recherche constitue un élément essentiel du Master. Sa préparation et sa rédaction s'étend sur les deux années de Master. La soutenance du mémoire a lieu au 2^e semestre de M2.

Le **choix d'un sujet** se fait en concertation avec le directeur/la directrice de recherche. Tous les enseignants-chercheurs du Département de Lettres Anciennes peuvent être choisis comme directeur/directrice de recherche, ainsi que des enseignants-chercheurs issus d'autres départements, en fonction du sujet ou du champ thématique retenu. Les champs de recherche des différents enseignants-chercheurs peuvent aider à choisir un directeur/une directrice de recherche, en fonction du domaine (cf. p. 9 du livret).

Le rôle du directeur/de la directrice de recherche est de guider l'étudiant.e tout au long du **travail d'élaboration et de rédaction du mémoire** (références bibliographiques, remarques diverses sur la démarche adoptée et le contenu du mémoire, indications de mise en forme...). Il est donc souhaitable de le/la rencontrer régulièrement.

L'étudiant.e, une fois son sujet de mémoire défini, doit retirer puis déposer un formulaire auprès de la Scolarité Lettres (à remettre en général avant le mois de décembre, date à vérifier).

Un **dossier préparatoire au mémoire** témoignant du travail de recherche effectué est à rendre pour le 2^e semestre de M1. Il donne lieu à l'attribution d'une note.

Au 2^e semestre de M2, l'étudiant.e rend son mémoire rédigé en deux exemplaires. La **soutenance du mémoire** a lieu devant un jury composé d'au moins deux enseignants-chercheurs (dont le directeur/la directrice de recherche). À l'issue de cette soutenance, une note est attribuée au mémoire.

La Scolarité-Lettres fixe une **date limite de soutenance**, permettant une prise en compte de la note obtenue pour l'année universitaire de référence. Il appartient à l'étudiant.e de se tenir informé.e de cette date et de faire, si nécessaire, une demande de soutenance tardive. Un mémoire soutenu hors des délais fixés par la Scolarité Lettres ne pourra être pris en compte pour l'année universitaire de référence.

**B.U.
(Bibliothèque
Universitaire)**

Pour faciliter les recherches, la BU Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations consulter la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

La BU Lettres-Sciences humaines offre un fonds très riche (283 000 ouvrages, près de 1 000 revues et périodiques et des ressources électroniques), qui peut être complété, si besoin est, par le prêt entre bibliothèques (PEB).

**Bibliothèque du
Département**

Bibliothèque de Philosophie-Lettres anciennes (bâtiment Censive, salle 111).

La bibliothèque dispose d'un fonds de 30 000 ouvrages. L'accès est libre ; deux ordinateurs et une vingtaine de places sont disponibles (avec prises électriques).

Les conditions de prêt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire (les emprunts, sur présentation de la carte étudiante, sont en nombre illimité, pour une durée de trente jours).

Les étudiants ont également accès au CIDRe (bibliothèque du Département de Lettres modernes), situé au même étage, salle 100. Le CIDRe dispose de 20 000 ouvrages, de cinq ordinateurs et de vingt places assises. L'emprunt des livres et DVD est possible, aux mêmes conditions qu'à la bibliothèque de Philosophie-Lettres anciennes.

-VIE SCIENTIFIQUE, CERTIFICATIONS ET STAGE-

**Vie scientifique du
Département**

Les étudiant.e.s de Master sont invité.e.s à participer aux conférences, journées d'étude et colloques organisés par les enseignants-chercheurs du Département dans le cadre des axes de recherche des laboratoires auxquels ils sont rattachés.

Les étudiant.e.s sont également invité.e.s à participer aux journées des Nantiquités, rencontres des antiquisants de l'Université de Nantes (Antiquité, Moyen-Âge, Renaissance), réunissant enseignants-chercheurs et doctorant.e.s.

**Certifications en
langues**

Elle concerne les étudiant.e.s désireux/ses de justifier, par une certification, d'un niveau de qualification en langue. Cette démarche est à l'initiative de l'étudiant.e, en fonction de ses projets personnels. La certification en langues n'est pas requise pour la présentation aux concours de l'enseignement.

Le Service Universitaire des Langues est en charge de cette certification pour l'Université de Nantes. Des sessions sont régulièrement organisées au sein de l'Université ou en liaison avec différents partenaires.

Pour en savoir plus :

<http://www.pratiquerleslangues.univ-nantes.fr/les-certifications/>

Stage et insertion professionnelle

Il est vivement conseillé aux étudiant.e.s de Master d'effectuer au moins un stage (de 2 ou 3 semaines minimum) pour se familiariser avec le monde socio-économique et mieux définir son projet professionnel.

Le stage peut avoir lieu dans un centre de documentation ou une bibliothèque (classement et archivage, aide à la préparation d'expositions, etc.), une maison d'édition (conception de projets éditoriaux), un musée, chantier de fouilles ou institut à vocation culturelle (médiation culturelle) ou dans tout autre secteur professionnel en lien avec la formation et les débouchés qu'elle offre (presse écrite, revue spécialisée, agence de publicité, service de communication, etc.). Il appartient à l'étudiant.e de trouver ce stage. Il/elle peut bénéficier pour cela du soutien du SUIO ou de la Cellule Locale d'Insertion Professionnelle (CLIP).

Les équipes de recherche de l'Université de Nantes et les programmes scientifiques qu'elles portent peuvent également accueillir des stagiaires. Il appartient aux étudiant(e)s de se renseigner auprès des enseignants-chercheurs du Département quant à de telles opportunités.

Tout stage nécessite l'établissement d'une convention avec la structure d'accueil.

Tableau général des enseignements du Master Sciences de l'Antiquité

(sous réserve de modification)

M 1 / S 1 (30 ects)	Nbr d'ects
<p>UEF 11 MÉTHODOLOGIE ET OUTILS DE LA RECHERCHE 1 (12 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils critiques et méthodologie (12 h TD). - Actualité de la recherche : participation aux journées d'étude, colloques et conférences organisés par les enseignants-chercheurs du Département. 	1
<p>UEF 12 LANGUE VIVANTE (24 h)</p> <p>1 langue vivante au choix (24h TD)</p> <p>(anglais "communication et recherche" ou autre langue : allemand, espagnol, italien)</p>	2
<p>UEF 13 FONDAMENTAUX DE LA RECHERCHE EN SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ 1 (60 h)</p> <p>Textes et savoirs antiques (3 EC : 36 h) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paléographie et édition critique (12h CM) - Littérature et civilisation grecques et outils numériques (12h TD) - Littérature et civilisation latines et outils numériques (12h TD) <p>Approfondissement des langues anciennes (2 EC : 48 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Langue grecque (24h TD) - Langue latine (24h TD) 	8
<p>UEF 14 APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE 1 (60 h)</p> <p>3 EC obligatoires adossés aux thématiques de recherche en Sciences de l'Antiquité (36 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Théâtre antique (6h CM + 6h TD) - L'Ecole de Gaza (6h CM + 6h TD) - Femme et Antiquité (6h CM + 6h TD) <p>1 EC au choix adossé aux axes de recherche de L'AMo, en lien avec la littérature française ou la littérature comparée (24 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 (6h CM + 18h TD) - Théâtre et histoire culturelle 1 (6h CM + 18h TD) - Philologie, stylistique et herméneutique 1 (6h CM + 18h TD) - Littérature, idées et savoirs 1 (6h CM + 18h TD) - Traductions, réécritures et réceptions 1 (6 h CM + 18 h TD) - Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 (6 h CM + 18 h TD) 	8

<p>UEF 15 UE PRÉPROFESSIONNELLE 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stage (2 semaines minimum) <p>(dans un secteur professionnel en rapport avec l'enseignement du Master : bibliothèque, archives, maison d'éditions, centre de documentation, presse écrite, revue spécialisée, agence de publicité, service de communication, etc.)</p> <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stage de recherche pour le laboratoire (30 h) <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux ateliers animés par le SUIO et la CLIP-LLSHS <p>(Trouver un stage, rédiger un CV, rédiger une lettre de motivation)</p>	1
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

M 1 / S 2 (30 ects)	Nbr d'ects
<p>UEF 21 MÉTHODOLOGIE ET OUTILS DE LA RECHERCHE 2 (6 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils critiques et numériques (6 h TD) - Actualité de la recherche : <p>Participation aux journées d'étude, colloques et conférences organisés par les enseignants-chercheurs du Département.</p> <p>Présentation, par chaque étudiant, de ses travaux de recherche lors d'une journée « Recherches en Sciences de l'Antiquité ».</p>	1
<p>UEF 22 LANGUE VIVANTE (24 h)</p> <p>1 langue vivante au choix (24h TD)</p> <p>(anglais "communication et recherche" ou autre langue : allemand, espagnol, italien)</p>	2
<p>UEF 23 FONDAMENTAUX DE LA RECHERCHE EN SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ 2 (60 h)</p> <p>Textes et savoirs antiques (3 EC : 36 h) :</p> <p>Rhétorique, argumentation et stylistiques (12h CM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Littérature et civilisation grecques et outils numériques (12h TD) - Littérature et civilisation latines et outils numériques (12h TD) <p>Approfondissement des langues anciennes (2 EC : 48 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Langue grecque (24h TD) - Langue latine (24h TD) 	8
<p>UEF 24 APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE 2 (60 h)</p> <p>3 EC obligatoires adossés aux thématiques de recherche en Sciences de l'Antiquité (36 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Théâtre antique (6h CM + 6h TD) - L'Ecole de Gaza (6h CM + 6h TD) - Femme et Antiquité (6h CM + 6h TD) <p>1 EC au choix adossé aux axes de recherche de L'AMo, en lien avec la littérature française ou la littérature comparée (24 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Autre et le sujet dans l'histoire 2 (6h CM + 18h TD) - Philologie, stylistique et herméneutique 2 (6h CM + 18h TD) - Littérature, idées et savoirs 2 (6h CM + 18h TD) - Théories et contre-théories du Moderne 2 (6h CM + 18h TD) - Traductions, réécritures et réceptions 2 (6h CM + 18h TD) 	8
<p>UEF 25 UE PRÉPROFESSIONNELLE 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stage (2 semaines minimum) (dans un secteur professionnel en rapport avec l'enseignement du Master : cf. S1) <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stage de recherche pour le laboratoire (30 h) 	1

<p>ou</p> <p>- Droit de la propriété intellectuelle et artistique (24 h TD)</p>	
<p>UEF 26 MÉMOIRE DE RECHERCHE</p> <p>Dossier préparatoire au mémoire (format attendu variable en fonction du sujet). (présentant le sujet, les problématiques, les pistes de recherche, les méthodes, les résultats, faisant figurer une bibliographie raisonnée).</p>	<p>20</p>

M 2 / S 3 (15 ects + 15 ects validés en S2)	Nbr d'ects
<p>UEF 31 ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE</p> <p>Participation aux journées d'étude, colloques et conférences organisés par les enseignants-chercheurs du Département.</p>	1
<p>UEF 32 LANGUE VIVANTE (24 h)</p> <p>1 langue vivante au choix (24h TD)</p> <p>(anglais "communication et recherche" ou autre langue : allemand, espagnol, italien)</p>	1
<p>UEF 33 FONDAMENTAUX DE LA RECHERCHE EN SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ 3 (48 h)</p> <p>Textes et savoirs antiques (2 EC : 24 h) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écriture et réécriture dans le monde antique (12h CM) - Constituants et formes de l'énoncé (6 h CM + 6 h TD) <p>Approfondissement des langues anciennes (1 EC au choix : 24 h)</p> <p>Langue grecque (24h TD) ou Langue latine (24h TD)</p> <p>NB : note plancher : 7</p>	6
<p>UEF 34 APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE 3 (36 h ou 48 h)</p> <p>2 EC obligatoires (24 h):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les savoirs du mythe (12 h CM) - Séminaire de traduction (12h CM) <p>1 EC au choix adossé aux axes de recherche de L'AMo, en lien avec les Sciences de l'Antiquité ou avec la Littérature Française ou Comparée (12 h ou 24 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Théâtre antique (6 h CM + 6 h TD) - L'Ecole de Gaza (6 h CM + 6 h TD) - Femme et Antiquité (6 h CM + 6 h TD) - Syncrétismes religieux (6 h CM + 6 h TD) - Paléographie et historiographie latines (6 h CM + 6 h TD) - Sciences et Antiquité (12 h TD) - L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 (6h CM + 18h TD) - Théâtre et histoire culturelle 1 (6h CM + 18h TD) - Philologie, stylistique et herméneutique 1 (6h CM + 18h TD) - Littérature, idées et savoirs 1 (6h CM + 18h TD) - Traductions, réécritures et réceptions 1 (6 h CM + 18 h TD) - Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 (6h CM + 18h TD) 	6

<p>UEF 35 UE PRÉPROFESSIONNELLE 3</p> <p>- Préparation supérieure à l'enseignement : thème latin (12 h TD) ou thème grec (12 h TD)</p> <p>ou</p> <p>- Stage (2 semaines minimum) (dans un secteur professionnel en rapport avec l'enseignement du Master : cf S1)</p> <p>ou</p> <p>- Stage de recherche pour le laboratoire (30 h)</p> <p>ou</p> <p>- Participation aux « Talents du Tertre » et à la journée banalisée d'orientation</p> <p>ou</p> <p>- Projet tutoré « Littéraires en entreprise »</p>	<p>1</p>
<p>UEF 36 MÉMOIRE DE RECHERCHE</p> <p>Rédaction du mémoire et soutenance au cours de l'année de M2.</p>	

M 2 / S 4 (45 ects)	Nbr d'ects
<p>UEF 41 ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux journées d'étude, colloques et conférences organisés par les enseignants-chercheurs du Département. - Présentation, par chaque étudiant, de ses travaux de recherche lors d'une journée « Recherches en Sciences de l'Antiquité » 	1
<p>UEF 42 LANGUE VIVANTE (24 h)</p> <p>1 langue vivante au choix (24h TD)</p> <p>(anglais "communication et recherche" ou autre langue : allemand, espagnol, italien)</p>	1
<p>UEF 43 FONDAMENTAUX DE LA RECHERCHE EN SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ 4 (84 h)</p> <p>Textes et savoirs antiques (4 EC : 48 h) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séminaire de traduction (12h CM) (<i>N.-B. : non ouvert en 2020-2021</i>) - Écriture et réécriture dans le monde antique (12h CM) - Les savoirs du mythe (12 h CM) - Constituants et formes de l'énoncé (6 h CM + 6 h TD) <p>Approfondissement des langues anciennes (1 EC au choix : 24 h) :</p> <p>Langue grecque (24h TD) ou Langue latine (24h TD)</p> <p>Axes de la recherche en Science de l'Antiquité (1 EC au choix : 12 h) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Théâtre antique (6 h CM + 6 h TD) - L'Ecole de Gaza (6 h CM + 6 h TD) - Femme et Antiquité (6 h CM + 6 h TD) - Syncrétismes religieux (6 h CM + 6 h TD) - Paléographie et historiographie latines (6 h CM + 6 h TD) - Sciences et Antiquité (12 h TD) (<i>N.-B. : non ouvert en 2020-2021</i>) 	13
<p>UEF 44 MÉMOIRE DE RECHERCHE</p> <p>Rédaction du mémoire et soutenance au cours de l'année de M2.</p>	30
<p>UE 45 (facultative) STAGE</p> <p>Stage de 2 semaines minimum dans un secteur professionnel en rapport avec l'enseignement du Master (bibliothèque, archives, maison d'éditions, centre de documentation, presse écrite, revue spécialisée, agence de publicité, service de communication, etc.).</p>	

Programmes des unités d'enseignement

MASTER 1 / SEMESTRE 1 (12 semaines)

U.E.F. 11 : Méthodologie et outils de la recherche

1 ects Coef.

« Outils critiques et méthodologie » (12 h TD)

Présentation détaillée à venir (se référer au Livret du Parcours Littératures française et comparée en attendant).

Actualité de la recherche : participation aux journées d'étude, colloques et conférences organisés par les enseignants-chercheurs du Département et les équipes de recherche associées au Master.

La participation à au moins deux manifestations scientifiques par semestre (incluant la journée annuelle des « Nantiquités ») est attendue pour valider l'U.E.F. La règle s'applique pour les U.E.F. 11, 21, 31 et 41.

U.E.F. 12 : Langue vivante

2 ects Coef.

1 langue au choix (24h TD) : anglais “communication et recherche” ou autre langue.

Anglais « Communication et recherche »

Présentation détaillée à venir (se référer au Livret du Parcours Littératures française et comparée en attendant).

Autres langues :

Les cours ne sont ouverts qu'à partir d'un seuil de quinze étudiant.e.s inscrit.e.s.

Certains cours peuvent être mutualisés.

Des informations seront affichées à la rentrée sur les panneaux de Master.

Rappel : les textes officiels exigent que les étudiant.e.s de Master suivent des cours de langue notamment pour communiquer sur leur recherche à l'étranger, et pour être capables de lire la critique en langue étrangère.

U.E.F. 13 : Fondamentaux de la Recherche en Sciences de l'Antiquité 1

8 ects Coef.

Textes et savoirs antiques (3 EC : 36 h)

Paléographie et édition critique (12h CM)

Séminaire de M. Amato

Le cours offrira un panorama de la paléographie et de la codicologie grecques à partir du IXe jusqu'au XVe siècle. L'étudiant pourra ainsi arriver à dater avec aisance les manuscrits relevant de cette époque. L'étude des manuscrits se fera à l'aide aussi des outils informatiques.

Littérature et civilisation grecques et outils numériques (12h TD) Séminaire de Mme Hertz

Il s'agira d'abord de rappeler les normes qui s'imposent à tout travail universitaire (comment citer, où placer les appels de note, comment rédiger une note de bas de page à vocation bibliographique, comment organiser sa bibliographie finale).

Cet enseignement méthodologique liminaire s'avérera utile non seulement pour la rédaction de votre mémoire de master mais pour le dossier que vous aurez à préparer cette année pour ce cours. Ce dernier portera au premier semestre sur la littérature à travers l'étude de l'épopée et du cycle troyen. Vous aurez un programme de lectures personnelles à faire dans l'*Histoire de la littérature grecque* (voir ci-dessous) et une épopée à (re)lire : au choix : 1) l'*Illiade*, 2) l'*Odyssée*, ou 3) une épopée tardive qui tente de combler le trou séparant ces deux poèmes, la *Suite d'Homère* de Quintus de Smyrne. Seul ou en binôme, vous mènerez un travail de recherche sur une grande figure de l'épopée grecque et exposerez les résultats de votre recherche en basant votre présentation orale sur un dossier – rédigé selon les normes exposées précédemment – comprenant les sources littéraires exploitées et une bibliographie raisonnée.

Ouvrage de référence : Suzanne SAÏD, Monique TREDE & Alain LE BOULLUEC, *Histoire de la littérature grecque*, Paris, PUF, 1997.

Vous aurez à lire p. 11-54 (« Homère et le cycle épique »), 318-331 (« Apollonios de Rhodes et les Argonautiques »), 534-539 (« Les épopées mythologiques (de l'Antiquité tardive) ») : Quintus de Smyrne et Nonnos de Panopolis).

Littérature et civilisation latines et outils numériques (12h TD)

Séminaire de M. Mineo

Fin de la République et Haut-Empire :

Ce cours s'attachera à présenter le contexte historique général de la période et les principaux aspects de la littérature et de la civilisation romaines à l'époque impériale.

Bibliographie :

Pierre Grimal, *Littérature latine*, Paris, 1994.

P. Petit, *Le Haut Empire (27 av. J.C.-161 apr.)*, Paris, 1972.

Approfondissement des langues anciennes (2 EC : 48 h)

Langue grecque (24h TD)

cours de Mme Hertz

Ce cours propose un entraînement à la traduction littéraire de textes grecs présentant un certain niveau de difficulté. Les versions, représentatives de genres et de périodes variés, offriront chacune l'occasion de réviser un point grammatical particulier sur lequel achoppent souvent les étudiants.

Outils de référence :

A. BAILLY, *Dictionnaire Grec Français*, Hachette, 1950.
J. BERTRAND, *Nouvelle grammaire grecque*, ellipses, 2000.
Ph. GUIARD & Ch. LAIZÉ, *Lexique grec pour débiter*, ellipses, 2012.

Langue latine (24h TD)

cours de M. Mineo

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant en fin d'année de consolider sa capacité à traduire de façon plus fluide les auteurs classiques (prose/poésie). La formation repose sur la pratique du « petit latin » et un contrôle continu (épreuves surveillées) complété par des versions à faire à la maison. Le niveau acquis permettra à l'étudiant de mener à bien son travail de recherche en privilégiant un contact direct avec les textes d'auteur. Au terme de cette formation, les étudiants seront en mesure de passer l'épreuve de version latine de l'écrit du Capes de Lettres Classiques dans les meilleures conditions.

La pratique du « petit latin » pendant les vacances (*Guerre des Gaules* de César, *Énéide* de Virgile, *Métamorphoses* d'Ovide, *Catilinaires* de Cicéron, etc.) est fortement conseillée, à raison de 20/30 minutes par jour.

U.E.F. 14 : Approfondissement de la Recherche 1

8 ects Coef.

3 EC obligatoires adossés aux thématiques de recherche en Sciences de l'Antiquité (36 h)

Théâtre antique (6h CM + 6h TD)

Séminaire de Mme Thévenet

Théâtre antique : texte, mise en scène et réécriture

Trois manières d'aborder la tragédie grecque qui la diffractent à travers les siècles : son texte initial lié au contexte de représentation, ses mises en scène, ses réécritures modernes et contemporaines. Un fil directeur : une figure, un personnage (Médée, Phèdre, Electre, Héraklès, Œdipe...), à suivre depuis les traces mythologiques préexistantes, les diverses pièces qui lui donnent vie dans l'Antiquité, jusqu'à ses incarnations les plus récentes. L'objectif est de montrer que le théâtre grec, avec ses contraintes d'écriture et de représentation bien définies, constitue une étape primordiale dans notre appréhension des figures mythiques : lire la Médée d'Euripide, c'est déjà lire 'une' Médée, mais sans la pièce d'Euripide, notre vision de Médée serait toute différente. Réécritures et mises en scène nous permettent de poursuivre un dialogue jamais interrompu avec la matière tragique, tout en mesurant la manière dont les auteurs ou metteurs en scène la réinvestissent en gardant des liens souvent très étroits avec le contexte antique ou l'image qu'ils s'en font.

L'Ecole de Gaza (6h CM + 6h TD)

Séminaire de M. Amato

Le séminaire abordera de façon systématique et approfondie la production littéraire (prose et poésie) à Gaza dans l'Antiquité Tardive. En plus des manuels de littérature, il sera demandé aux étudiants de s'appuyer sur les textes d'auteur (en traduction française) ainsi que sur une bibliographie spécialisée diffusée en classe ou disponible à la BU.

Femme et Antiquité (6h CM + 6h TD)

Séminaire de Mme Tresch

Lors de ce cours, l'étudiant/e apprend à connaître les grands types d'approche et d'angles d'analyse (historique, littéraire, anthropologique, ethno-psychanalytique, sociologique, etc.) d'un tel sujet et de ses sources. Il/elle développe sa capacité à les identifier et à les replacer dans leur contexte, en utilisant

son intelligence critique à la fois pour questionner les documents-sources et la bibliographie. Il/elle apprend également la richesse d'une approche diachronique et pluridisciplinaire.

1 EC au choix adossé aux axes de recherche de L'AMo, en lien avec la littérature française ou la littérature comparée (24 h) :

L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 (6h CM + 18h TD)

Présentation détaillée à venir (se référer au Livret du Parcours Littératures française et comparée en attendant).

Théâtre et histoire culturelle 1 (6h CM + 18h TD)

Présentation détaillée à venir (se référer au Livret du Parcours Littératures française et comparée en attendant).

Philologie, stylistique et herméneutique 1 (6h CM + 18h TD)

Présentation détaillée à venir (se référer au Livret du Parcours Littératures française et comparée en attendant).

Littérature, idées et savoirs 1 (6h CM + 18h TD)

Présentation détaillée à venir (se référer au Livret du Parcours Littératures française et comparée en attendant).

Traductions, réécritures et réceptions 1 (6h CM + 18h TD)

Présentation détaillée à venir (se référer au Livret du Parcours Littératures française et comparée en attendant).

Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 (6 h CM + 18 h TD)

Présentation détaillée à venir (se référer au Livret du Parcours Littératures française et comparée en attendant).

U.E.F. 15 : UE préprofessionnelle 1

1 ects Coef.

Stage (2 semaines minimum)

(dans un secteur professionnel en rapport avec l'enseignement du Master : bibliothèque, archives, maison d'éditions, centre de documentation, presse écrite, revue spécialisée, agence de publicité, service de communication, etc.)

OU

Stage de recherche pour un laboratoire (30 h)

OU

Participation aux ateliers animés par le SUIO et la CLIP-LLSHS
(Trouver un stage, rédiger un CV, rédiger une lettre de motivation)

MASTER 1 / SEMESTRE 2 (12 semaines)

U.E.F. 21 : Méthodologie et outils de la recherche

1 ects Coef.

Outils critiques et numériques (6 h TD)

Présentation détaillée à venir (se référer au Livret du Parcours Littératures française et comparée en attendant).

Actualité de la recherche : participation aux journées d'étude, colloques et conférences organisés par les enseignants-chercheurs du Département.

U.E.F. 22 : Langue vivante

2 ects Coef.

1 langue au choix (24h TD) : anglais « communication et recherche » ou autre langue.

Voir U.E.F. 12.

U.E.F. 23 : Fondamentaux de la Recherche en Sciences de l'Antiquité 2 **8 ects Coef.**

Textes et savoirs antiques (3 EC : 36 h)

Rhétorique, argumentation et stylistiques (12h CM)

Séminaire de M. Maréchaux

Nous étudierons les questions suivantes :

1°) *ethos, pathos, logos.*

2°) Petite histoire de la rhétorique de l'Antiquité grecque à R. Barthes.

3°) Argumentation et démonstration. Argumentation et logique : la logique médiévale.

4°) Aristote et l'*Organon*.

5°) Topique et arguments-types.

6°) Rhétorique et philosophie chez Cicéron : *Orator, De oratore, Brutus.*

7°) L'univers des déclamateurs : Chries, éthopées, suasoires et controverses.

8°) La rhétorique cinématographique : l'exemple d'*Œdipe roi* et *Médée* de Pasolini.

9°) Rhétoriques de la répétition : tautologies et récurrence dans le cinéma de J. Prévert.

Littérature et civilisation grecques et outils numériques (12h TD)

Séminaire de Mme Hertz

Après un premier semestre consacré, à travers l'étude du genre épique, à la littérature grecque, ce semestre sera dédié aux questions de civilisation. Vous aurez un programme de lectures personnelles à faire dans l'Amouretti-Ruzé (voir ci-dessous) et mènerez un travail de recherche, seul ou en binôme, sur un thème choisi au sein d'une liste de sujets touchant à l'histoire politique, militaire, sociale et religieuse de la Grèce d'époque classique. Vous exposerez ensuite les résultats de votre recherche en basant votre présentation orale sur un dossier – rédigé selon les normes exposées au début du premier semestre – qui comprendra les sources grecques exploitées et une bibliographie raisonnée.

Ouvrage de référence : Marie-Claire AMOURETTI & Françoise RUZE, *Le monde grec antique*, Hachette, 1990.

Vous aurez en particulier à maîtriser les chapitres 9 (« l'avènement du V^e siècle »), 10 (« Le rayonnement d'Athènes » (de 478 à 431), 11 (« Vivre en Grèce au V^e siècle), et 12 (« De la guerre du Péloponnèse à la mort de Socrate » (de 431 à 399)). Reportez-vous à la carte p. 310-311 pour les noms de lieux.

Littérature et civilisation latines et outils numériques (12h TD) Séminaire de M. Mineo

Fin du Haut-Empire et Bas-Empire :

Ce cours s'attachera à présenter le contexte historique général de la période et les principaux aspects de la littérature et de la civilisation romaines à l'époque impériale.

Bibliographie :

Pierre Grimal, *Littérature latine*, Paris, 1994

P. Petit, *La crise de l'Empire ; le Bas-Empire*, Paris, 1972

Approfondissement des langues anciennes (2 EC : 48 h)

Langue grecque (24h TD)

Cours de Mme Thévenet

Voir U.E.F. 13

Langue latine (24h TD)

Cours de M. Mineo

Voir U.E.F. 13

U.E.F. 24 : Approfondissement de la Recherche 2

8 ects Coef.

3 EC obligatoires adossés aux thématiques de recherche en Sciences de l'Antiquité (36 h)

Théâtre antique (6h CM + 6h TD)

Séminaire de Mme Thévenet

Voir U.E.F. 14

L'Ecole de Gaza (6h CM + 6h TD)

Séminaire de M. Amato

Voir U.E.F. 14

Femme et Antiquité (6h CM + 6h TD)

Séminaire de Mme Tresch

Voir U.E.F. 14

1 EC au choix adossé aux axes de recherche de L'AMo, en lien avec la littérature française ou la littérature comparée (24 h) :

L'Autre et le sujet dans l'histoire 2 (6h CM + 18h TD)

Présentation détaillée à venir (se référer au Livret du Parcours Littératures française et comparée en attendant).

Philologie, stylistique et herméneutique 2 (6h CM + 18h TD)

Présentation détaillée à venir (se référer au Livret du Parcours Littératures française et comparée en attendant).

Littérature, idées et savoirs 2 (6h CM + 18h TD)

Présentation détaillée à venir (se référer au Livret du Parcours Littératures française et comparée en attendant).

Théories et contre-théories du Moderne 2 (6h CM + 18h TD)

Présentation détaillée à venir (se référer au Livret du Parcours Littératures française et comparée en attendant).

Traductions, écritures et réceptions 2 (6 h CM + 18 h TD)

Présentation détaillée à venir (se référer au Livret du Parcours Littératures française et comparée en attendant).

U.E.F. 25 : UE préprofessionnelle 2

1 ects Coef.

Stage (2 semaines minimum)

(dans un secteur professionnel en rapport avec l'enseignement du Master : bibliothèque, archives, maison d'éditions, centre de documentation, presse écrite, revue spécialisée, agence de publicité, service de communication, etc.)

OU

Stage de recherche pour un laboratoire (30 h)

OU

Participation aux ateliers animés par le SUIO et la CLIP-LLSHS
(Trouver un stage, rédiger un CV, rédiger une lettre de motivation)

U.E.F. 26 : Mémoire de Recherche

20 ects Coef.

Dossier préparatoire au mémoire : présentant le sujet, les problématiques, les pistes de recherche, les méthodes, les résultats, faisant figurer une bibliographie raisonnée.

MASTER 2 / SEMESTRE 3 (12 semaines)

U.E.F. 31 : Actualité de la Recherche

1 ects Coef.

Participation aux journées d'étude, colloques et conférences organisés par les enseignants-chercheurs du Département et les équipes de recherche associées.

U.E.F. 32 : Langue vivante

1 ects Coef.

1 langue au choix (24h TD) : anglais « communication et recherche » ou autre langue.

Voir U.E.F. 12

U.E.F. 33 : Fondamentaux de la Recherche en Sciences de l'Antiquité 3 **6 ects Coef.**

Textes et savoirs antiques (2 EC : 24 h)

Écriture et réécriture dans le monde antique (12h CM)

Cours de M. Maréchaux

Catulle, *Poésies*, trad. de G. Lafaye revue par S. Viarre, préface de J.-P. Néraudau, Paris, Belles Lettres, Classiques en poche (bilingue).

Une bibliographie sera distribuée en cours.

Constituants et formes de l'énoncé (6 h CM + 6 h TD)

Séminaire de Mme Van Laer

Descriptif :

Ce cours se compose de deux parties :

- une partie séminaire, traitant des langues anciennes et destinée aux seuls étudiants du master Science de l'Antiquité ;
- une partie traitant de la langue française et orientée vers la préparation des épreuves de concours (CAPES, CAFEP et Agrégation de Lettres Classiques) et, plus largement, la transmission des notions grammaticales (voir le descriptif dans le livret MEEF et M2 Préparation Supérieure à l'Enseignement).

Les thèmes abordés dans la partie séminaire relèvent de la linguistique, mais avec une portée suffisamment large pour pouvoir informer des travaux de recherche dans d'autres domaines.

Programme du 1^{er} semestre

- Bilinguisme et création lexicale

Après une présentation du bilinguisme à Rome, nous étudierons les mécanismes de l'innovation lexicale dans le cadre du bilinguisme (emprunt, 'calque morphologique', 'calque sémantique'). L'étude portera sur l'époque républicaine et plus particulièrement sur le travail lexicologique de Cicéron visant à donner des équivalents latins aux termes philosophiques, grammaticaux et rhétoriques hérités des Grecs, démarche d'innovation lexicale qui connut de beaux succès, mais qui n'était pas exempte de tâtonnements.

- La tradition grammaticale de l'Antiquité

Ce deuxième thème nous conduira aux origines de la grammaire. Initialement liée à la philosophie, dans sa quête d'un énoncé dont on pourrait vérifier la validité, la grammaire tend à devenir une discipline autonome et normative. Ce qui suscite des débats sur son statut (est-elle un 'savoir' ou une 'science' ?) mais aussi sur la portée à donner à ses prescriptions et sur sa capacité à restituer les mécanismes de la langue (les 'analogistes' s'opposant aux 'anomalistes'). Nous étudierons enfin l'empreinte laissée par la définition des 'parties du discours' de la tradition artigraphique dans la grammaire traditionnelle du français.

Indication bibliographiques

ADAMS J. N. (2003) : *Bilingualism and the Latin language*, New York, Cambridge University Press.

BARATIN M. et DESBORDES F. (1981) : *L'analyse linguistique dans l'Antiquité classique. Les théories*, Paris, Klincksieck.

FRUYT M. (2000) : « La création lexicale : généralités appliquées au domaine latin », in M. Fruyt et C. Nicolas (éds.), *La création lexicale en latin*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, pp. 11-48.

ILDEFONSE F. (1997) : *La naissance de la grammaire dans l'Antiquité grecque*, Paris, Vrin.

LALLOT J. (1994) : « Les parties du discours chez les grammairiens grecs », in L. Basset et M. Pérennec (éds.), *Les classes de mots, Traditions et perspectives*, Presses Universitaires de Lyon, pp. 67-71.

NICOLAS C. (1996) : *Utraque lingua. Le calque sémantique : domaine gréco-latin*, Louvain-Paris, Peeters.

Un exemplier et une bibliographie plus complète seront distribués en cours.

Approfondissement des langues anciennes (1 EC au choix : 24 h)

Langue grecque (24h TD) ou Langue latine (24h TD)

Langue grecque

Cours de Mme Thévenet

Le cours de version grecque comporte des séances de correction d'exercices rendus par les étudiants, en alternance avec des séances de travail sur des points de grammaire et de syntaxe, ainsi que sur l'exercice de traduction en français. Il est mutualisé avec celui de la préparation à l'agrégation de Lettres classiques : le choix des auteurs en dépend donc, mais la longueur des textes est limitée aux deux tiers pour les étudiants de master.

Langue latine

Cours de Mme Boijoux

Ce cours de version est mutualisé avec le cours destiné à la préparation de l'agrégation de Lettres Classiques. Cependant le degré d'exigence (longueur des exercices et barème de correction) est moindre pour les étudiants de master.

L'objectif est de faire aborder un échantillon de textes assez complexes, permettant de passer en revue et de surmonter une grande partie des difficultés syntaxiques du latin, tout en perfectionnant l'aptitude à une traduction littéraire.

U.E.F. 34 : Approfondissement de la Recherche 3

6 ects Coef.

2 EC obligatoires (24 h)

Les savoirs du mythe (12 h CM)

Séminaire de Mme Boijoux

S'intéressant aux métamorphoses textuelles et iconographiques de certains mythes, de l'Antiquité à l'époque moderne, ce séminaire fait dialoguer le texte et l'image. Il s'agit, par là-même, d'offrir aux étudiants des outils propres à l'analyse de documents iconographiques et d'enrichir leur connaissance des arts et de la mythologie antique.

Les références bibliographiques seront indiquées en cours.

Séminaire de traduction (12h CM)

Séminaire de Mme Van Laer

N.-B. : La séance de cours sera précédée d'1h de préparation.

Projet du cours : traduction d'une tragédie latine du 17^e s. et mise en ligne, en accès libre, de cette traduction.

Daniel Heinsius, *Herodes infanticida*, 1632, Elzevier.
(le texte latin sera fourni en cours)

Daniel Heinsius est un philologue et un poète né à Gand en 1580. En poste à l'Université de Leyde, disciple de Scaliger, il publia sa première édition de texte dès 1600. Mais il publia également des œuvres en latin, un recueil de poèmes (partiellement traduits en néerlandais en 2005 et en allemand en 2008), et deux tragédies, dont *Hérode infanticide* (appelé *Hérode massacreur d'enfants* par P. Van Tieghem dans son ouvrage sur la littérature latine de la Renaissance).

L'intérêt de Daniel Heinsius pour la poésie et la tragédie se manifesta également par la rédaction du *De constitutione tragoediae*, à la fois édition critique, traduction et interprétation de la *Poétique* d'Aristote. L'ouvrage, parfois appelé « La Poétique d'Heinsius », connut un important retentissement. Une traduction française du traité par Anne Duprat est parue en 2001 chez Droz.

Parmi les deux tragédies, *Herodes infanticida* retiendra notre intérêt parce que la pièce a suscité une vive querelle littéraire opposant Daniel Heinsius à Guez de Balzac ou à Saumaise, querelle dont on trouve de nombreux échos dans la correspondance des érudits de l'époque. La tragédie est donc susceptible d'intéresser les chercheurs, spécialistes du 16^e ou du 17^e s. Une traduction française la rendra plus accessible. Ce travail s'inscrira dans l'axe 2 de L'AMo « Transmission des textes et des idées ».

La tragédie comportant mille six cent trente vers, le projet pour cette année est de traduire l'acte IV à partir de deux traductions fragmentaires et d'une traduction complète, qui seront distribuées lors du cours. Le travail, collectif, se fera pendant le séminaire.

1 EC au choix en lien avec les Sciences de l'Antiquité ou avec la Littérature Française ou Comparée (12 h ou 24 h)

Théâtre antique (6 h CM + 6 h TD)

Séminaire de Mme Thévenet

Théâtre antique : texte, mise en scène et réécriture

Trois manières d'aborder la tragédie grecque qui la diffractent à travers les siècles : son texte initial lié au contexte de représentation, ses mises en scène, ses réécritures modernes et contemporaines. Un fil directeur : une figure, un personnage (Médée, Phèdre, Electre, Héraklès, Œdipe...), à suivre depuis

les traces mythologiques préexistantes, les diverses pièces qui lui donnent vie dans l'Antiquité, jusqu'à ses incarnations les plus récentes. L'objectif est de montrer que le théâtre grec, avec ses contraintes d'écriture et de représentation bien définies, constitue une étape primordiale dans notre appréhension des figures mythiques : lire la *Médée* d'Euripide, c'est déjà lire 'une' Médée, mais sans la pièce d'Euripide, notre vision de Médée serait toute différente. Réécritures et mises en scène nous permettent de poursuivre un dialogue jamais interrompu avec la matière tragique, tout en mesurant la manière dont les auteurs ou metteurs en scène la réinvestissent en gardant des liens souvent très étroits avec le contexte antique ou l'image qu'ils s'en font.

L'Ecole de Gaza (6 h CM + 6 h TD)

Séminaire de M. Amato

Le cours abordera de façon systématique et approfondie la production littéraire (prose et poésie) à Gaza dans l'Antiquité Tardive. En plus des manuels de littérature, il sera demandé aux étudiants de s'appuyer sur les textes d'auteur (en traduction française) ainsi que sur une bibliographie spécialisée diffusée en classe ou disponible à la BU.

Femme et Antiquité (6 h CM + 6 h TD)

Séminaire de Mme Tresch

Lors de ce cours, l'étudiant/e apprend à connaître les grands types d'approche et d'angles d'analyse (historique, littéraire, anthropologique, ethno-psychanalytique, sociologique, etc.) d'un tel sujet et de ses sources. Il/elle développe sa capacité à les identifier et à les replacer dans leur contexte, en utilisant son intelligence critique à la fois pour questionner les documents-sources et la bibliographie. Il/elle apprend également la richesse d'une approche diachronique et pluridisciplinaire.

Syncrétismes religieux (6 h CM + 6 h TD)

Séminaire de M. Maréchaux

Depuis plusieurs années, l'objet de ce cours consiste à étudier d'une manière comparatiste les grandes religions du Proche et de l'Extrême Orient Ancien. Durant l'année universitaire 2021-2022, les séances élucideront les problèmes du littéralisme et de l'allégorisme dans l'interprétation des grands textes religieux de la Méditerranée et du Moyen-Orient.

Nous nous intéresserons en priorité à un Islam syncrétique : nous étudierons l'exégèse coranique dans ses rapports avec la Torah et la Bible grecque, la philosophie arabe médiévale et sa situation dans l'aristotélisme, le mysticisme et le soufisme arabo-persans dans leurs relations avec le néo-platonisme, l'épopée de Ferdowsi comme réécriture des grandes épopées gréco-latines et indiennes. Plusieurs séances excéderont l'Antiquité et le Moyen-Âge et nous emmèneront au XVI^e siècle : nous y évoquerons la crise de l'interprétation au fil des oeuvres d'Erasme et de Rabelais en revenant sans cesse au texte de base, la Bible latine. Nous travaillerons aussi sur l'oeuvre du grand arabisant Guillaume Postel (1510) qui montre dans son *De orbis terræ concordia* comment le judaïsme et l'Islam peuvent se fondre dans le christianisme.

Paléographie et historiographie latines (6 h CM + 6 h TD)

Séminaire de M. Mineo

Introduction à l'histoire des manuscrits, à la codicologie (fabrication des manuscrits), à l'ecdotique (technique d'établissement des textes), à la paléographie (déchiffrement des principales écritures manuscrites latines).

Sciences et Antiquité (6 h CM + 6 h TD)

Séminaire de M. Le Blay

Retour sur une science du passé : la physiognomonie.

La physiognomonie, savoir consistant à déchiffrer les signes corporels pour percer les secrets de l'âme, connut une grande fortune tout au long de la période antique. Elle ne cessa d'ailleurs pas d'exercer son influence sur les esprits du Moyen-Âge et de la Renaissance. Elle n'a jamais vraiment disparu puisque de nouvelles « sciences » ou techniques apparurent à partir de la fin du XVIII^e siècle, qui en reprirent les fondements théoriques et épistémologiques. Elle continue, encore aujourd'hui, à façonner un imaginaire des caractères et des psychologies particulièrement vivace dans la littérature comme au cinéma.

Le cours se proposera de revenir sur l'histoire de cette « science » et sur son héritage.

Pour les séminaires de Littératures française et comparée, voir les descriptifs de l'année M1 :

L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 (6h CM + 18h TD)

Théâtre et histoire culturelle 1 (6h CM + 18h TD)

Philologie, stylistique et herméneutique 1 (6h CM + 18h TD)

Littérature, idées et savoirs 1 (6h CM + 18h TD)

Traductions, réécritures et réceptions 1 (6h CM + 18h TD)

Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 (6h CM + 18h TD)

U.E.F. 35 : UE préprofessionnelle 3

1 ects Coef.

Thème grec

OU

Thème latin

OU

Stage (2 semaines minimum)

(dans un secteur professionnel en rapport avec l'enseignement du Master : bibliothèque, archives, maison d'éditions, centre de documentation, presse écrite, revue spécialisée, agence de publicité, service de communication, etc.)

OU

Stage de recherche pour un laboratoire (30 h)

OU

Participation aux ateliers animés par le SUIO et la CLIP-LLSHS
(Trouver un stage, rédiger un CV, rédiger une lettre de motivation)

OU

Participation aux dispositifs « Littéraires en entreprise » ou « Les Talents du Tertre ».

U.E.F. 36 : Mémoire de Recherche

Validation U.E.F. 45

Rédaction du mémoire et soutenance au cours de l'année de M2.

MASTER 2 / SEMESTRE 4 (12 semaines)

U.E.F. 41 : Actualité de la Recherche

1 ects Coef.

Participation aux journées d'étude, colloques et conférences organisés par les enseignants-chercheurs du Département et des équipes de recherche associées.

Présentation, par chaque étudiant, de ses travaux de recherche lors d'une journée « Recherches en Sciences de l'Antiquité ».

U.E.F. 42 : Langue vivante

1 ects Coef.

1 langue au choix (24h TD) : anglais « communication et recherche » ou autre langue.

U.E.F. 43 : Fondamentaux de la Recherche en Sciences de l'Antiquité 4 13 ects Coef.

Textes et savoirs antiques (4 EC : 48 h)

Écriture et réécriture dans le monde antique (12h CM)

Séminaire de Mme Tresch

Pindare, *Olympiques*, I, II, III, VI, VII, IX, X, XI, XIII, XIV.

Les savoirs du mythe (6 h CM)

Séminaire de Mme Hertz

Les auteurs juifs de langue grecque

Ce cours a pour but de découvrir la façon dont les auteurs juifs de langue grecque (en particulier l'auteur de la *Lettre à Aristée*, Philon d'Alexandrie et Flavius Josèphe) ont tenté de formuler – à l'aide des outils rhétoriques et conceptuels de l'hellénisme – ce qui fondait leur spécificité religieuse au sein d'une société très majoritairement polythéiste : la croyance en un dieu unique, tenu pour infini et ineffable.

Constituants et formes de l'énoncé (6 h CM + 6 h TD)

Séminaire de Mme Van Laer

Comme au 1^{er} semestre, le programme de la partie séminaire s'articulera autour de deux thèmes :

- *Ordre des constituants et organisation de l'énoncé en latin*

Il s'agira de mener une réflexion sur l'ordre des constituants dans les textes littéraires en prose, articulée autour de l'opposition linguistique entre 'thème' et 'rhème'. L'étude nous amènera à envisager le cas des phrases présentatives (ou existentielles) ou la notion de chaîne thématique pour une progression à thème constant (reprise anaphorique stéréotypée), sans oublier le cas des connecteurs qui participent à la cohésion et à l'articulation d'un texte.

- *Enjeux argumentatifs de la comparaison*

Classée parmi les figures de pensée (*sententiarum exornationes*), la comparaison (*similitudo*) a suscité l'intérêt des rhéteurs anciens pour les liens qu'elle entretient avec l'*exemplum*. Quintilien, à la suite d'Aristote, distingue la 'comparaison-preuve' de la 'comparaison-ornement'. Après une étude de ces deux pôles de la comparaison, nous nous interrogerons sur la possibilité d'introduire un autre sous-type, celui de la 'comparaison-norme', susceptible de refléter la subjectivité du locuteur et de laisser transparaître un jugement d'ordre axiologique.

Indication bibliographiques

ARMISEN-MARCHETTI M. (1991) : « Histoire des notions rhétoriques de métaphore et de comparaison », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 1, p. 19-44.

BOLKESTEIN M. A. et VAN DE GRIFT M. (1994), « Participant tracking in Latin discourse » in J. Herman (éd.), *Linguistic studies on Latin*, Amsterdam, Benjamins, 1994, pp. 283-302.

MCCALL H. M. (1969) : *Ancient rhetorical theories of simile and comparison*, Cambridge, Harvard Univ. Press, 1969.

SPEVAK O. (2010) : *Constituent Order in Classical Latin Prose*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, 2010.

VAN LAER S. (2009) « Enjeux discursifs de la 'comparaison identifiante' dans les traités philosophiques », in F. Le Blay (éd.), *Transmettre les savoirs dans les mondes hellénistique et romain*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 367-380.

Un exemplier et une bibliographie plus complète seront distribués en cours.

Approfondissement des langues anciennes (1 EC au choix : 24 h)

Langue grecque (24h TD) ou Langue latine (24h TD).

Langue grecque

Cours de Mme Thévenet

Voir U.E.F. 33

Langue latine

Cours de Mme Boijoux

Voir U.E.F. 33

Axes de la recherche en Sciences de l'Antiquité (1 EC au choix : 12 h)

Théâtre antique (6 h CM + 6 h TD)

Séminaire de Mme Thévenet

Voir U.E.F. 14.

L'Ecole de Gaza (6 h CM + 6 h TD)

Séminaire de M. Amato

Voir U.E.F. 14.

Femme et Antiquité (6 h CM + 6 h TD)

Séminaire de Mme Tresch

Voir U.E.F. 14.

Syncrétismes religieux (6 h CM + 6 h TD)

Séminaire de M. Maréchaux

Voir U.E.F. 34.

Paléographie et historiographie latines (6 h CM + 6 h TD)

Séminaire de M. Mineo

Déchiffrage de manuscrits, établissement de texte pour l'édition Budé des *Histoires Philippiques* de Trogue Pompée.

U.E.F. 45 : Mémoire de Recherche

30 ects Coef.

Rédaction du mémoire et soutenance au cours de l'année.

U.E.F. 46 : Stage (facultatif)

Stage de 2 semaines minimum dans un secteur professionnel en rapport avec l'enseignement du Master (bibliothèque, archives, maison d'éditions, centre de documentation, presse écrite, revue spécialisée, agence de publicité, service de communication, etc.).



Règlements
et modalités des examens



MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Master Mention Arts, Lettres, Civilisations Parcours Sciences de l'Antiquité

L'ensemble des éléments constitutifs de cette formation sont évalués sur le mode du contrôle continu.

Les règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes en vigueur à l'Université de Nantes sont rappelées dans le Livret de l'Étudiant.

Les étudiants dispensés d'Assiduité sont évalués par un contrôle terminal qui peut être écrit ou oral. Se renseigner auprès de l'enseignant-e responsable.

L'information sur les modalités applicables aux enseignements ou séminaires pris en charge par le Département de Lettres modernes est diffusée par ce département.

1^{ère} année, semestre 1 :

UE 11 : Méthodologie et outils de la recherche 1

Outils critiques et numériques : pris en charge par le Département de Lettres modernes.

UE 11	Actualité de la recherche	
Enseignants-chercheurs et doctorants des équipes de recherche associées.		
Participation aux manifestations scientifiques : présence obligatoire à deux d'entre elles (émargement).		Coef. 1

UE 12 : Langue vivante

UE 12	<i>Anglais « Communication et Recherche »</i>	
Mme PARIS		
Épreuve écrite sur table		Coef. 1
Oral		Coef. 1

Voir modalités selon l'enseignement suivi pour les autres langues.

UE 13 : Fondamentaux de la recherche en Sciences de l'Antiquité 1

UE 13	<i>Paléographie grecque</i>	
M. AMATO		
Participation/Assiduité		Coef. 1
Travail sur table		Coef. 2

UE 13	<i>Littérature et civilisation grecques et outils numériques</i>	
Mme HERTZ		
Assiduité/Participation		Coef. 1
Travail de Recherche/Élaboration d'un dossier/Présentation orale		Coef. 4

UE 13	<i>Littérature et civilisation latines et outils numériques</i>	
M. MINEO		
Devoir sur table : questionnaire (1 h)		Coef. 1

UE 13	<i>Langue grecque</i>	
Mme HERTZ		
Version sur table de mi-semester (2 h)		Coef. 1
Version sur table de fin de semestre (4 h)		Coef. 1

UE 13	<i>Langue latine</i>	
M. MINEO		
Versions sur table		Coef. 1

UE 14 : Approfondissement de la recherche 1

UE 14	<i>Théâtre antique</i>	
Mme THÉVENET		
Assiduité/Participation		Coef. 1
Dossier thématique		Coef. 3

UE 14	<i>L'Ecole de Gaza</i>	
M.AMATO		
Exercice de recherche personnelle		Coef. 1
Exercice en temps limité à la fin du semestre		Coef. 1

UE 14	<i>Femme et Antiquité</i>	
Mme TRESCH		
Exposé/dossier		Coef 1

Séminaires de Littératures française et comparée : voir avec le Département de Lettres modernes.

UE 15 : UE préprofessionnelle 1

Stage : validation à l'issue du stage.

Séminaire UBL : voir les modalités spécifiques.

Ateliers SUIO/CLIP : participation à deux ateliers.

1^{ère} année, semestre 2

UE 21 : Méthodologie et outils de la recherche 2

Outils critiques et numériques : pris en charge par le Département de Lettres modernes.

UE 21	<i>Actualité de la recherche</i>	
Enseignants-chercheurs et doctorants des équipes de recherche associées.		
Participation aux manifestations scientifiques : présence obligatoire à deux d'entre elles (émargement).		Coef. 1
Présentation des travaux lors de la Journée « Recherche en Sciences de l'Antiquité » (à valider en UE 21 ou en UE 41)		Coef. 1

UE 22 : Langue vivante

UE 22	<i>Anglais « Communication et Recherche »</i>	
M. LILLIS		
Épreuve écrite sur table		Coef. 1
Oral		Coef. 1

Voir modalités selon l'enseignement suivi pour les autres langues.

UE 23 : Fondamentaux de la recherche en Sciences de l'Antiquité 2

UE 23	<i>Rhétorique, Argumentation et Stylistique</i>	
M. MARÉCHAUX		
Écrit sur table (questionnaire) en milieu de semestre		Coef. 1
Examen oral en fin de semestre		Coef. 1

UE 23	<i>Littérature et civilisation grecques et outils numériques</i>	
Mme HERTZ		
Assiduité/Participation		Coef. 1
Travail de recherche/Élaboration d'un dossier/Présentation orale		Coef. 4

UE 23	<i>Littérature et civilisation latines et outils numériques</i>	
M. MINEO		
Devoir sur table : questionnaire (1 h)		Coef. 1

UE 23	<i>Langue grecque</i>	
Mme HERTZ		
Version sur table de mi-semester (2 h)		Coef. 1
Version sur table de fin de semestre (4 h)		Coef. 1
UE 23	<i>Langue latine</i>	
M. MINEO		
Versions sur table		Coef. 1

UE 24 : Approfondissement de la recherche 2

UE 24	<i>Théâtre antique</i>	
Mme THÉVENET		
Assiduité/Participation		Coef. 1
Dossier thématique		Coef. 3

UE 24	<i>L'Ecole de Gaza</i>	
M. AMATO		
Exercice de recherche personnelle		Coef. 1
Exercice en temps limité à la fin du semestre		Coef. 1

UE 24	<i>Femme et Antiquité</i>	
Mme TRESCH		
Exposé/dossier		Coef 1

Séminaires de Littératures française et comparée : voir avec le Département de Lettres modernes.

UE 25 : UE préprofessionnelle 2

Stage : validation à l'issue du stage.

Séminaire UBL : voir les modalités spécifiques.

Ateliers SUIO/CLIP : participation à deux ateliers.

UE 26 : mémoire de recherche

Évaluation du dossier préparatoire.

2^{ème} année, semestre 3

UE 31 : Actualité de la recherche 1

UE 31	<i>Actualité de la recherche</i>	
Enseignants-chercheurs et doctorants des équipes de recherche associées.		
Participation aux manifestations scientifiques : présence obligatoire à deux d'entre elles (émargement).		Coef. 1

UE 32 : Langue vivante

UE 32	<i>Anglais "Communication et Recherche"</i>	
Mme PARIS		
Epreuve écrite sur table		Coef 1
Oral		Coef. 1

Voir modalités selon l'enseignement suivi pour les autres langues.

UE 33 : Fondamentaux de la recherche en Sciences de l'Antiquité 3

UE 33	<i>Écriture et réécriture dans le monde antique</i>	
Mme TRESCH		
Exposé/dossier		Coef 1

UE 33	<i>Constituants et formes de l'énoncé</i>	
Mme VAN LAER		
Analyse et commentaire de documents (mise en relation de sources antiques et de modèles théoriques contemporains)		Coef. 1
<i>ou</i> Étude d'une notion grammaticale à partir d'un texte littéraire français (définition de la notion, problématique, étude systématique et ordonnée des occurrences)		Coef. 1

UE 33	<i>Langue grecque</i>	
Mme THÉVENET		
Versions remises pendant le semestre		Coef. 1
Version sur table (fin de semestre)		Coef. 3

UE 33	<i>Langue latine</i>	
Mme BOIJOUX		
Versions remises pendant le semestre		Coef. 1
Version sur table (fin de semestre)		Coef. 2

UE 34 : Approfondissement de la recherche 3

UE 34	<i>Les Savoirs du Mythe</i>	
Mme BOIJOUX		
Dossier/Note de synthèse		Coef. 1

UE 34	<i>Séminaire de traduction</i>	
Mme VAN LAER		
Traduction en binôme		Coef. 1
Participation à la relecture collective de la traduction et des notes		Coef. 1

UE 34	<i>Théâtre antique</i>	
Mme THÉVENET		
Assiduité/Participation		Coef. 1
Dossier thématique		Coef. 3

UE 34	<i>L'Ecole de Gaza</i>	
M. AMATO		
Exercice de recherche personnelle		Coef. 1
Exercice en temps limité à la fin du semestre		Coef. 1

UE 34	<i>Femme et Antiquité</i>	
Mme TRESCH		
Exposé/dossier		Coef. 1

UE 34	<i>Synchrétismes religieux</i>	
M. MARÉCHAUX		
Écrit sur table (questionnaire), milieu de semestre		Coef. 1
Dissertation sur table (2 h), fin de semestre		Coef. 1

UE 34	<i>Paléographie et historiographie latines</i>	
M. MINEO		
Devoir sur table		Coef. 1

UE 34	<i>Sciences et Antiquité</i>	
M. LE BLAY		
Rédaction d'un dossier (temps libre)		Coef. 1

Séminaires de Littératures française et comparée : voir avec le Département de Lettres modernes.

UE 35 : UE préprofessionnelle 3

UE 35	<i>Thème grec</i>	
Mme TRESCH		
Thèmes remis pendant le semestre		Coef. 1

UE 35	<i>Thème latin</i>	
M. MARÉCHAUX		
Thèmes remis pendant le semestre		Coef. 1

Stage : validation à l'issue du stage.

Participation aux « Talents du Tertre » et à la Journée d'Orientation : validation par émargement.

Projet tutoré « Littéraires en Entreprise » : voir modalités avec le SUIO.

UE 36 : mémoire de recherche

Validation en semestre 4.

2^{ème} année, semestre 4

UE 41 : Actualité de la recherche 1

UE 41	<i>Actualité de la recherche</i>	
Enseignants-chercheurs et doctorants des équipes de recherche associées.		
Participation aux manifestations scientifiques : présence obligatoire à deux d'entre elles (émargement).		Coef. 1
Présentation des travaux lors de la Journée « Recherche en Sciences de l'Antiquité » (à valider en UE 21 ou en UE 41)		Coef. 1

UE 42 : Langue vivante

UE 42	<i>Anglais « Communication et Recherche »</i>	
M. LILLIS		
Épreuve écrite sur table		Coef. 1
Oral		Coef. 1

Voir modalités selon l'enseignement suivi pour les autres langues.

UE 43 : Fondamentaux de la recherche en Sciences de l'Antiquité 4

UE 43	<i>Écriture et réécriture dans le monde antique</i>	
M. MARECHAUX		
Assiduité/Implication (préparation des extraits)		Coef. 1
Dossier thématique (type Leçon)		Coef. 3

UE 43	<i>Les Savoirs du Mythe</i>	
Mme HERTZ		
Assiduité/Participation		Coef. 1
Devoir de synthèse sur table, Fin de semestre		Coef. 2

UE 43	<i>Constituants et formes de l'énoncé</i>	
Mme VAN LAER		
Analyse et commentaire de documents (mise en relation de sources antiques et de modèles théoriques contemporains)		Coef. 1
<i>ou</i> Étude d'une notion grammaticale à partir d'un texte littéraire français (définition de la notion, problématique, étude systématique et ordonnée des occurrences)		Coef. 1

UE 43	<i>Langue grecque</i>	
Mme THÉVENET		
Versions remises pendant le semestre		Coef. 1
Version sur table (fin de semestre)		Coef. 3

UE 43	<i>Langue latine</i>	
Mme BOIJOUX		
Versions remises pendant le semestre		Coef. 1
Version sur table (fin de semestre)		Coef. 2

UE 43	<i>Théâtre antique</i>	
Mme THÉVENET		
Assiduité/Participation		Coef. 1
Dossier thématique		Coef. 3

UE 43	<i>L'Ecole de Gaza</i>	
M. AMATO		
Exercice de recherche personnelle		Coef. 1
Exercice en temps limité à la fin du semestre		Coef. 1

UE 43	<i>Femme et Antiquité</i>	
Mme TRESCH		
Exposé/dossier		Coef 1

UE 43	<i>Syncretismes religieux</i>	
M. MARÉCHAUX		
Écrit sur table (questionnaire), milieu de semestre		Coef. 1
Dissertation sur table (2 h), fin de semestre		Coef. 1

UE 43	<i>Paléographie et historiographie latines</i>	
M. MINEO		
Dossier paléographique		Coef. 1

Séminaires de Littératures française et comparée : voir avec le Département de Lettres modernes.

UE 44 : mémoire de recherche

Soutenance du Mémoire.

UE 45 (facultative) : Stage.

Validation à l'issue du stage (2 semaines minimum).

RÈGLES COMMUNES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES APTITUDES DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES

MASTER

Texte voté par le Conseil d'Administration de l'université, dans sa séance du 30 janvier 2004, après avis favorable du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire du 22 janvier 2004 et du Conseil Scientifique du 26 janvier 2004.

Texte modifié par le Conseil d'Administration de l'université, dans ses séances du 22 septembre 2006, du 6 juillet 2007, du 21 septembre 2007, du 4 juillet 2008 et du 5 juillet 2010.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;

Arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale.

Pour le niveau M, les dispositions existantes avant la publication des arrêtés du 25 avril 2002 étant abrogées, les nouvelles modalités s'y substituent.

Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation. Toutes font partie intégrante du dossier d'habilitation.

L'organisation du master est semestrielle, sa **validation est annuelle**.

Article 16 – Inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Pour une année de formation avec semestre d'orientation, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour le premier semestre et avant la fin du premier semestre pour le second semestre, avec possibilité de modifications au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement concerné.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres, avec possibilité de modifications, **au plus tard dans le mois qui suit** le début du semestre d'enseignement.

Le nombre d'inscriptions en M1 n'est pas limité.

Article 17 – Sessions

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations.

En M1 les examens sont obligatoirement organisés à l'issue de chaque semestre d'enseignement.

Sauf réglementation spécifique des modalités de contrôle des connaissances propres à chaque master, **deux sessions de contrôle des connaissances** sont organisées pour chaque semestre.

Article 18 – ECTS

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (Elément constitutif).

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

NB : ces règles concernent les formations conduisant à la délivrance d'un diplôme national français. Des crédits ECTS, le cas échéant par demi-points, peuvent être attribués au niveau des EC dans le cadre des échanges internationaux (Erasmus notamment).

Article 19 - Validation – capitalisation- compensation

Sous réserve de l'existence de « notes planchers » (cf. paragraphe concerné), les règles suivantes s'appliquent :

Une unité d'enseignement est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours.

Ou

- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'habilitation des formations concernées.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

► Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage :

Dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiants qui ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement.

Ils doivent en revanche se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro, sans possibilité de report de la note de première session (contrairement à ce qui se passe en Licence).

Une année d'études est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20)
- ou

- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Le Master 1 et le Master 2 sont validés sur la base de la moyenne générale entre toutes les UE (en tenant compte de leur coefficient) et la note de mémoire. Il y a compensation entre les UE de chaque semestre, mais il n'y a **pas de compensation entre la moyenne des UE et la note de mémoire**, et il faut absolument avoir 10 ou plus à chacun de ces deux ensembles.

Article 20 - Notes planchers

Le règlement propre à chaque formation peut définir l'existence de notes planchers pour les enseignements fondamentaux. Ces notes planchers peuvent concerner une UE, un groupe d'UE ou un semestre. Dans le cas où l'étudiant obtient une note inférieure à la note plancher définie, les conséquences sont les suivantes :

- l'UE ou les UE concernées ne peuvent être validées, quelle que soit leur moyenne ;
- la compensation au sein de l'année ne peut être effectuée.

L'étudiant doit à nouveau se présenter à l'UE ou aux UE non validées.

Article 21 - Progression – redoublement

Le redoublement en M2 n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

Article 22 – Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

L'existence de la possibilité ou non de « points de jury » est précisée dans le règlement propre à chaque formation.

L'existence ou non de « points bonus » est précisée dans le règlement propre à chaque formation.

Article 23 - Obtention du diplôme intermédiaire de maîtrise

Sans demande expresse de l'étudiant, la validation du M1 entraîne de droit l'obtention de la maîtrise. En cas d'obtention, le diplôme est systématiquement édité.

Article 24 - Obtention du diplôme final de master

La validation du M2 entraîne de droit l'obtention du master.

Article 25 - Mentions de réussite

La délivrance ou non de mentions est précisée dans le règlement propre à chaque formation.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

– moyenne générale du M1 dans le cadre de l'obtention de la maîtrise.

– moyenne générale du M2 dans le cadre de l'obtention du master.

Attribution de la **mention Assez bien** : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la **mention Bien** : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la **mention Très bien** : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Article 26 - Inscription par transfert (*valable pour le M1 uniquement*)

Les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Article 27 - Inscription par validation d'acquis (décret du 23 août 1985), validation des acquis de l'expérience (décret du 24 avril 2002) ou validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger (décret du 16 avril 2002)

La validation d'enseignement se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. En revanche ces UE n'entrent pas dans le calcul de la compensation.

Article 28 – Absence

Le traitement de l'absence aux épreuves de contrôle des connaissances est défini dans le règlement propre à chaque formation.

Une absence à un examen terminal ne peut donner lieu à une épreuve de remplacement.

Article 29 - Régime spécial (modifié par le CA du 5 juillet 2010)

Ce régime inclut :

- des modalités pédagogiques spécifiques : a minima l'étudiant concerné bénéficie d'une **dispense d'assiduité aux enseignements** ; d'autres dispositions peuvent être prévues par le règlement propre à chaque formation (suivi pédagogique particulier, soutien, etc.) ;
- des modalités spécifiques de contrôle des connaissances et des aptitudes : l'étudiant concerné bénéficie d'une **dispense des épreuves de contrôle continu**. Par conséquent, toutes les épreuves de contrôle des connaissances sont organisées sous forme d'examens terminaux. L'étudiant peut également demander à bénéficier de **l'étalement de sa formation** en réalisant chaque année d'études en deux années universitaires. Dans ce cas, au titre de chaque année universitaire il s'inscrit aux UE de son choix de l'année d'étude. Chaque année universitaire doit comprendre 2 UE au minimum. Le jury ne statue sur la validation de l'année d'études, en appliquant le cas échéant les règles de compensation, qu'à l'issue des deux années universitaires.

RÈGLEMENT DES EXAMENS

1 - Convocation des étudiants	<p>La convocation des étudiants aux examens est publiée par voie d'affichage, un mois avant le début des épreuves. La convocation est notifiée individuellement, à la même période, aux étudiants dispensés d'assiduité et aux étudiants handicapés. S'il y a lieu, la convocation fait apparaître avec précision les documents ou matériels autorisés pendant l'épreuve.</p>
2 - Admission et sortie de la salle	<p>Aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen après l'ouverture des sujets. Lorsque la durée de l'examen est supérieure à une heure, les candidats ne peuvent quitter l'épreuve avant une heure. La sortie de la salle, en cours d'épreuve, ne peut être qu'exceptionnelle et dûment autorisée par un surveillant.</p>
3 - Contrôle des identités	<p>L'identité des candidats est contrôlée. Ce contrôle peut aussi avoir lieu en cours ou à la fin de l'épreuve ; le candidat dépose alors sur le coin de sa table, sa pièce d'identité et sa carte d'étudiant.</p> <p>Le candidat dépose tout document ou bagage avant de gagner sa place, hormis les documents et matériels dûment autorisés.</p>
4 - Affichage de la composition du jury	<p>La composition du jury est affichée sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.</p>
5 - Émargement et comptage des copies	<p>Chaque candidat émarge en rendant sa copie, il numérote les intercalaires éventuels. Après chaque épreuve, les surveillants procèdent au comptage des copies, vérifient les émargements, indiquent les absents sur la liste et émargent à la fin de cette liste.</p>
6 - Conditions de correction des copies	<p>Les corrections se font dans le respect de l'anonymat des copies. Les copies ne font pas l'objet d'une double correction.</p>
7 - Fraude ou tentative de fraude	<p>Tout usager de l'Université lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, relève du pouvoir disciplinaire exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire.</p> <p>Une fraude ou tentative de fraude, ou un incident de toute nature, donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'examen. Quand aucun incident n'est à signaler, le procès-verbal d'examen porte la mention "rien à signaler". Dans tous les cas, le procès-verbal d'examen est signé par les surveillants.</p> <p>Le candidat, auteur ou complice présumé de la fraude ou tentative de fraude, peut néanmoins achever l'épreuve, dans des conditions régulières, il doit signer le procès-verbal ; son éventuel refus de signer le procès-verbal est portée au procès-verbal.</p> <p>Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal, dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite ni relevé de notes n'est délivré avant que la formation n'ait statué.</p>
8 - Communication des notes et consultation des copies	<p>Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, selon les modalités définies par l'U.F.R. Les copies sont archivées pendant un an.</p>

UE facultative « Validation de l'Engagement Etudiant » (VEE) en M2

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langues, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), l'**engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an).
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Responsable de la commission à contacter : nicolas.correard@univ-nantes.fr

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct (2-3 pages)**. Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Ex. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) > la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.



Renseignements
administratifs



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2021/2022

	du	au	année
Réunions de rentrée	6 sept.	10 sept.	2021
Cours du 1^{er} semestre	13 sept.	10 déc.	
<i>Vacances de la Toussaint</i>	30 oct.	7 nov.	
Rattrapages de cours / Révisions	13 déc.	17 déc.	
<i>Vacances de fin d'année</i>	18 déc.	2 janv.	2021-2022
Examens du 1^{er} semestre	3 janv.	15 janv.	2022
Cours du 2^{ème} semestre	17 janv.	29 avril	
<i>Vacances d'hiver</i>	12 fév.	20 fév.	
<i>Vacances de printemps</i>	9 avril	24 avril	
Rattrapages de cours / Révisions	2 mai	6 mai	
Examens du 2^{ème} semestre	9 mai	21 mai	
Oraux / Corrections / Délibérations	9 mai	2 juin	
Affichage des résultats (date limite)	3 juin		
Examens 2^{ème} session (semestres 1 et 2)	13 juin	5 juil.	
Oraux / Corrections / Délibérations	13 juin	12 juil.	
Affichage des résultats (date limite)	13 juil.		